

Comité National pour les Droits de l'Homme

« Vers un Plan d'Action National pour les Droits de l'Homme au Cap Vert »

RAPPORT DE LA MISSION DU COMITE NATIONAL POUR LES DROITS DE L'HOMME A TARRAFAL (ILE DE SANTIAGO)

28 NOVEMBRE 2002

Préparé par :
Geraldine Becchi
Point focal Hurist

1. INTRODUCTION

Une délégation du Comité National pour les Droits de l'Homme s'est rendu le 28 novembre 2002 à Tarrafal (île de Santiago) dans le cadre de l'élaboration du Plan National pour les Droits de l'Homme (le Plan).

L'objectif de la mission était de recueillir des informations sur les violations les plus communs au Cap Vert dans le domaine des droits humains et dont la population souffre davantage. Ces informations seront analysées pendant l'élaboration du Plan. La mission avait pour finalité aussi de rendre public l'effort du Gouvernement d'élaborer le Plan afin d'en promouvoir une appropriation par la population. Ce but a été achevé en faisant participer activement la population à un atelier ouvert au public de la durée d'une journée. Pendant cet atelier des informations relatives au Comité National pour les Droits de l'Homme (le Comité), au programme HURIST et en général aux droits humains ont été divulguées.

La délégation était composé par :

- Mme Vera Duarte, Coordinatrice du Comité National pour les Droits de l'Homme ;
- Mlle Géraldine Becchi, point focal du programme Hurist ;
- Mme Gloria Silva, membre du Comité représentant un parti de l'opposition (MPD) ;
- Mlle Paula Ramos, membre du Comité représentant l'Institut Capverdien des Mineurs.

2. METHODOLOGIE

Conformément aux décisions prises pendant l'Atelier sur la Méthodologie¹, chaque maire a été sollicité à nommer un point focal, chargé de maintenir les relations entre le Comité et la municipalité.

La délégation a d'abord rencontré le maire de Tarrafal, M. Joao Domingos, le point focal désigné par le maire, M. José Antonio de Sousa, et le point focal de la municipalité de Sao Miguel, M. Elidio Furtado. Ensuite, un atelier ouvert au public a eu lieu dans les locaux de la mairie de Tarrafal de 10:00h à 16:00h.

La méthodologie adoptée pendant l'atelier a été analogue à celle des autres ateliers qui ont eu lieu dans les différentes municipalités du pays. Après des interventions d'ouverture faites par Mme Vera Duarte, Mme Gloria Silva, Mlle Paula Ramos, Mlle Géraldine Becchi et M. Joao Domingos, les participants ont eu la possibilité de parler des problèmes concernant les violations des Droits humains dans leur municipalité et en générale au Cap Vert. L'approche participatif et la

¹ 1 Atelier sur la Méthodologie pour l'élaboration du Plan National d'Action dans le domaine des Droits de l'Homme au Cap Vert, Praia, 6-7 juin 2002, Cap Vert.

volonté de donner assez d'espace à tous les participants ont dominé l'atelier. Les délégués ont fait des interventions pendant le débat afin de clarifier des points pas clairs aux participants. La session de la matinée s'est concentrée plus sur l'individuation des problèmes, lors que la session de l'après-midi a essayé de trouver des possibles solutions aux violations.

Les représentants des organisations non gouvernementales ainsi que le point focal de la municipalité ont été sollicités à envoyer la documentation qu'ils possèdent sur le profil socio-économique de la municipalité au Comité. Cette documentation servira de base pour une meilleure connaissance de la municipalité et donc aidera les rédacteurs du Plan dans l'individuation des problèmes prioritaires.

3. BREF PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE TARRAFAL

La municipalité de Tarrafal est caractérisée par la ville de Tarrafal que, grâce à sa plage, attire plusieurs touristes. La ville de Tarrafal compte des hôtels, des pensions, nombreux restaurants et quelques activités commerciales. Cependant, l'aridité du sol et la distance de la capital de l'île et du pays, Praia, affecte gravement le bien être des habitants de cette municipalité.

La fécondité au Cap Vert varie beaucoup entre les milieux ruraux et urbains. La municipalité de Tarrafal, si on exclut la petite ville de Tarrafal, est une municipalité rurale. Selon les statistiques de 1998 de l'Institut National de Statistiques (INE) le taux de fécondité des femmes dans le milieu rural en 1998

est de 4,85 enfants contre les 3,14 des femmes vivant dans les villes (la moyenne nationale est de 4,03 enfants par femme).

L'île de Santiago avait en 1990 le 42% de la population urbaine, dix ans après le taux s'élève au 52%. La population qui réside dans la municipalité de Tarrafal a suivi l'évolution suivante pendant le dernier siècle :

An	1940	1950	1960	1970	1980	1990	2000
Population résident	18,840	13,222	19,140	26,251	24,202	11,626	18,059

La répartition de la population dans la municipalité de Tarrafal dans l'an 2000 était la suivante :

Ile/Municipalité	Urbain			Rural			Cap Vert		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Santiago	123,684	59,167	64,517	112,668	51,973	60,695	236,352	111,140	125,212
Tarrafal	5,785	2,673	3,112	12,274	5,374	6,900	18,059	8,047	10,012

L'évolution de la ratio entre population et médecins dans la municipalité de Tarrafal est la suivante :

	1990		1994		1995		1996		1997		1998		2000	
	N°	Ratio	N°	Ratio	N°	Ratio	N°	Ratio	N°	Ratio	N°	Ratio	N°	Ratio
Tarrafal	1	14,5	2	13,13	3	8,74	3	8,89	3	8958	3	9,02	4	8,55

		87		4		8		2				3		3
Cap Vert	85	2,118	104	3,629		2,770	151	2,627	152	2,675	165	2,526	167	2,603

La terre cultivée dans la municipalité est la suivante selon une investigation sur la production de 1998/1999 :

	Surface (Ha)			Rendement (kg/ha)			Production		
	Mais	Haricots verts	Haricots	Mais	Haricots verts	Haricots	Mais	Haricots verts	Haricots
Tarrafal	2,292.2	0.0	2,292.2	107.8	0.0	0.0	247.1	0.0	0.0
Total national	34,518.3	8,019.5	31,313.1	141.5	246.3	33.0	4,882.9	1,975.5	1,032.3

Le 19,5% de la population habitant dans la municipalité de Tarrafal est, en l'an 2000, sans électricité. Le 43,2% de la population s'approvisionne d'eau dans les fontaines publiques. Environ un tiers de la population boit de l'eau pas désinfecté. Le 77% de la population ne possède ni une salle de bain ni une toilette, ce n'est que le 13,9% de la population qui possède une toilette dans sa maison. Le bois est le combustible plus utilisé pour cuisiner (80,7%), suivi par le gaz (18,2%). La majorité des maisons est bâti en ciment (93,4%). Le 53,1% de la population possède une radio, le 16,8% une télévision, le 12,2% un réfrigérateur. Le 45% de la population ne possède pas un bien durable en l'an 2000.

4. PRINCIPALES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Dans l'atelier ouvert au public qui a eu lieu dans la ville de Tarrafal les participants ont donné une emphase particulière aux questions de genre et en particulier à la condition des femmes au Cap Vert. En général, la cause principale des violations des droits humains au Cap Vert a été identifiée dans la pauvreté.

La liste suivante contenant les violations des droits humains considérés les plus graves et régulières dans la municipalité de Tarrafal et certaines causes de ces violations est une synthèse des questions soulevées pendant l'atelier ouvert au public et la réunion avec le maire et les points focaux.

Les violations reportées ici dessus ne veulent pas être exhaustives, mais refléter les préoccupations majeures des citoyens capverdiens habitant dans cette municipalité.

Questions liées au genre :

- a) Au Cap Vert les questions de genre ne sont pas dûment pris en compte. Par exemple la journée contre la violence à l'égard des femmes n'a pas soulevé un débat ni a niveau politique ni a niveau public;
- b) Dans les zones rurales du pays les femmes restent à la maison, tandis que l'homme sort pour travailler et pour s'amuser;
- c) Le travail des femmes, surtout dans la maison, n'est pas valorisé ;
- d) Les femmes ne sont pas valorisées pour leur fonction reproductive.

Droit à être informé et informer :

- a) Les informations, surtout dans les zones internes de l'île, arrivent plus tard et parfois déformées.

Droit au travail :

- a) Les jeunes sont exploités car ils sont prêts à travailler pour un salaire plus bas que les adultes ;
- b) Le risque de maternité pénalise les femmes au travail ;
- c) La difficulté dans l'accès à l'emploi peut aussi causer une difficulté dans l'accès à l'alimentation.

Droits des enfants :

- a) Le nombre croissant des enfants de rue est un phénomène préoccupant pour les participants à l'atelier;
- b) Un problème relatif à la registration à la naissance des enfants a aussi été mentionné. D'une coté la question relative au droit au nom a été soulevée. Il y a des cas d'enfants qui n'ont pas été enregistré, ce sont surtout les pères qui ne le font pas. Deuxièmement, les participants à l'atelier ont parlé du risque que des pères reconnaissent des enfants qui ne sont pas a eu. La coutume sexuelle assez libre des capverdiens peut provoquer ce type de cas ;
- c) La violence physique et sexuelle contre les enfants est une triste réalité au Cap Vert. Parfois l'agresseur donne un support économique à la famille de l'enfant violé et donc rarement les parents le dénoncent ;
- d) En ce qui concerne le droit à l'éducation il y a encore nombreux cas d'enfants qui ne peuvent pas aller à l'école car les parents n'ont pas les moyens économiques pour payer les frais.

Droits des handicapés :

- a) Les enfants handicapés souffrent d'un problème d'intégration dans les écoles. Il manque des professeurs formés et des infrastructures adaptées à leurs exigences.

Droits à la santé :

- a) Les coûts des services liés au système sanitaire sont insupportables pour les malades chroniques et les défavorisés.

Droits de personnes âgées :

- a) Les personnes âgées sont souvent abandonnées à eux-mêmes et il n'y a pas des endroits où accueillir les plus vulnérables.

Droit à la Justice :

- a) L'accès à la justice pour les pauvres est encore un luxe à cause des coûts ;
- b) Une méfiance générale envers la justice a été enregistrée parmi les participants à l'atelier à cause de la lenteur du système judiciaire.

Droit à un environnement sûr :

- a) Violence dans les prisons et par les policiers. Des cas de violence des policier et des geôliers se sont vérifié dans des prisons capverdiennes récemment (cas de la prison de S. Martinho, île de Santiago).

Questions liées aux comportements culturels :

- a) La polygamie informelle est une pratique acceptée par la société au Cap Vert.

Droit a l'habitation :

- a) Le problème de l'habitation à été mentionné surtout en relation aux jeunes. Plusieurs jeunes, même marié et avec des enfants, n'ont pas les moyens économiques pour créer une famille détachée de celle des parents ;
- b) Dans les zones rurales de l'île plusieurs maisons n'ont pas les conditions pour être habitées. L'eau et le courant électrique manquent et souvent l'espace est trop petit pour les familles nombreuses. Les maisons petites habitées par beaucoup de personnes augmentent le phénomène de la promiscuité et donc le risque de violations sexuelles.

4. RECOMMANDATIONS

Les participants et les délégués de la mission, à partir de l'analyse de problèmes dessus mentionnées, ont conclu que le Plan National d'Action pour les Droits de l'Homme devra se concentrer dans l'amélioration des conditions de vie (santé et éducation en particulier), promouvoir la formation d'emplois tout en contribuant à réduire la pauvreté. La liste des recommandations énumérées ci-dessous n'est que limité aux interventions qui ont été faites pendant l'atelier. Evidemment, à partir de l'analyse des problèmes susmentionnés un nombre de recommandations plus ample sera étudié lors de l'analyse de ce rapport pendant la rédaction du Plan.

Recommandations liées aux questions de genre et aux coutumes culturelles :

- a) Promouvoir un changement de la mentalité en ce qui concerne les relations entre les femmes et les hommes, dans la maison et dans la société en général ;
- b) Encourager les autorités centrales et locales à promouvoir l'égalité des occasions entre les femmes et les hommes, les riches et les pauvres ;
- c) Améliorer la protection des femmes contre la violence ;
- d) Augmenter la diffusion des droits des femmes et créer des structures pour conseiller les femmes victimes de violence;
- e) Contribuer à augmenter l'indépendance économique des femmes ;
- f) Valoriser les femmes pour leur fonction de reproductive ;
- g) Valoriser le travail des femmes, surtout dans les maisons ;
- h) Créer de centres d'information pour les femmes ;
- i) Combattre le phénomène de la polygamie ;

Recommandations liées au droit à être informé et informer :

- j) Augmenter la couverture des médias et surtout de la télévision dans les zones rurales du Pays ;

Recommandations liées à la divulgation des droits humains :

- k) Augmenter le nombre d'informations diffusées sur les droits humains, par exemple en créant des émissions à la télévision ;
- l) Informer les enfants et les jeunes sur leurs droits ;
- m) Créer une commission pour les Droits humains dans chaque municipalité. Cela aura pour but la diffusion des droits humains et des droits et devoirs du citoyen ;

Recommandations liées à l'éducation, aux enfants et aux jeunes :

- n) Augmenter du 6^{ème} au 8^{ème} année l'enseignement primaire obligatoire ;
- o) Augmenter en général la scolarité de la population, perçu comme moyen pour combattre les stéréotypes, les traditions culturelles.
- p) Combattre l'analphabétisme ;
- q) Créer des écoles accessibles aux enfants handicapés ;
- r) Former des professeurs pour enseigner aux enfants handicapés ;
- s) Agir afin qu'il n'y ait plus d'enfants de rue ;

- t) Donner une formation professionnelle aux enfants de rue ;
- u) Créer un fond spécial auprès de l'Etat pour les enfants défavorisé et surtout de rue ;
- v) Donner plus d'espace aux jeunes pour qu'ils puissent faire entendre leur voix ;

Recommandations liées à l'accès à la justice :

- w) Améliorer l'accès à la justice et le rendre plus efficace ;

Recommandations liées à un environnement sûr :

- x) Eradiquer la violence ;

Recommandations liées au droit à la santé :

- y) Distribuer gratuitement dans les pharmacies de l'Etat les médicaments, en incluant ceux avec un coût élevé ;

Autres recommandations :

- z) Mener une enquête sur les droits de l'homme dans chaque municipalité afin de traquer les violations majeures ;

- aa) Créer une volonté politique à niveau national et dans les municipalités pour protéger les deux groupes plus vulnérables : les femmes et les enfants.
- bb) Promouvoir le respect de la personne humaine ;
- cc) Promouvoir le respect des devoirs par les citoyens ;
- dd) Réviser le système des FAIMO ;
- ee) Construire des habitations sociales ;
- ff) Créer des centres pour accueillir les vieux abandonnés ou en difficulté.

ATELIER SUR LES DROITS HUMAINS

« Vers un Plan d'Action National pour les Droits de l'Homme au Cap Vert »

Liste de presence

Municipalité de Tarrafal

Date : 28/11/2002

N.º	NOME	INSTITUIÇÃO
1.	João Domingos Barros Correia	Maire de Tarrafal
2.	Elidio Sanches Furtado	Mairie de Sao Miguel
3.	Jorge Eduardo Pires Monteiro	Mairie de Tarrafal (resp. finances)
4.	Manuel Joda silva Fontana	
5.	José Antonio de Sousa	Professeur
6.	Maria José Mendes	Radio du Cap Vert
7.	Julia Silva da Veiga	Membre de l'Assemblée municipale de Tarrafal
8.	Jacinto da Veiga Miranda	Delegué ressources humaines
9.	Pedro da Silva Gomes	Directeur d'école
10.	Daniel Lopes Ferreira	
11.	Antonio Gomes Barros	Adjoint au maire de Tarrafal
12.	José Luis Fortes Lopes	Membre de l'Assemblée municipale de Tarrafal
13.	Hermigio Enrico Lopes Corta	Membre de l'Assemblée municipale de Tarrafal
14.	Joao Tavares	Membre de l'Assemblée municipale de Tarrafal
15.	Domingos Pereira	Delégué maritime de Tarrafal
16.	Miguel Lopes Rodrigues	Service autonome de l'eau de Sao Miguel
17.	Francisco da Cruz Lima	Mairie de Tarrafal
18.	Maria da Luis Pires fernandes	Delégué de OMCV
19.	Pedro Amante de Ramiro Furtado	Membre de l'Assemblée municipale de Tarrafal
20.	Maria Jesus Barros Lopes	
21.	Belarmino Ferreira Lopes	Adjoint au maire de Tarrafal
22.	Amaro dos Santos Rodrigues	Délégué de la Santé de Tarrafal
23.	António Sergio Vaz Cardoso	Service autonome de l'eau, mairie de Tarrafal
24.	António Costa	
25.	Mario Semedo Cabral	

26.	Maria Rosalinda Furtado	
27.	Vera Duarte	CNDH
28.	Geraldine Becchi	PNUD
29.	Paula Azevedo Ramos	ICM/CNDH
30.	Gloria Silva	MPD/CNDH